



DOCUMENTS POUR DOSSIER ADMINISTRATIF

Service Infanto juvénile

Nous vous remercions de bien vouloir nous fournir les documents suivants (uniquement en **photocopie** ou par **scan**) :

▪ ENFANT

- Carte d'identité ou passeport
- **Carnet de santé complet (sauf feuilles vierges)**
- Compte-rendu des professionnels déjà rencontrés
- Courrier de l'enseignement (si nécessaire)

▪ RESPONSABLES LEGAUX

- Document d'identité des responsables légaux
- Livret de famille (pages « parents et enfant(s) »)
- Carte vitale (recto/verso)
- Carte mutuelle (recto/verso)

NB : Le service Infanto-Juvenile effectuera la prise en charge thérapeutique du lundi au vendredi sur les horaires d'ouverture du centre, soit 9H00/17H00.

Nous ne pouvons prendre en charge les patients uniquement les mercredis.